

MICHAUD CHAILLY®

Expert depuis 1923

Additif **Vibration**



 **italvibras**
g.silingardi

MICHAUD CHAILLY®

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 096 272 € - 319 416 939 R.C.S. LYON

Additif Vibration 2023

Édition Avril 2023

1, chemin de la Pierre Blanche - 69800 SAINT-PRIEST MI-PLAINE

Tél. 33 (0)4 72 90 33 00

Fax 33 (0)4 37 25 21 40

direct@michaud-chailly.fr

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur pneumatique Décolmatage de trémie

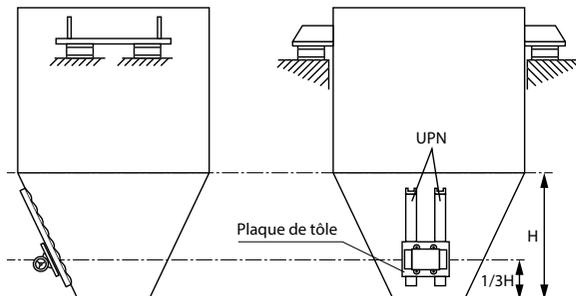
Pour déterminer le type de vibrateur adapté à une utilisation spécifique les informations suivantes sont à prendre en compte selon le besoin.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT TRAITÉ

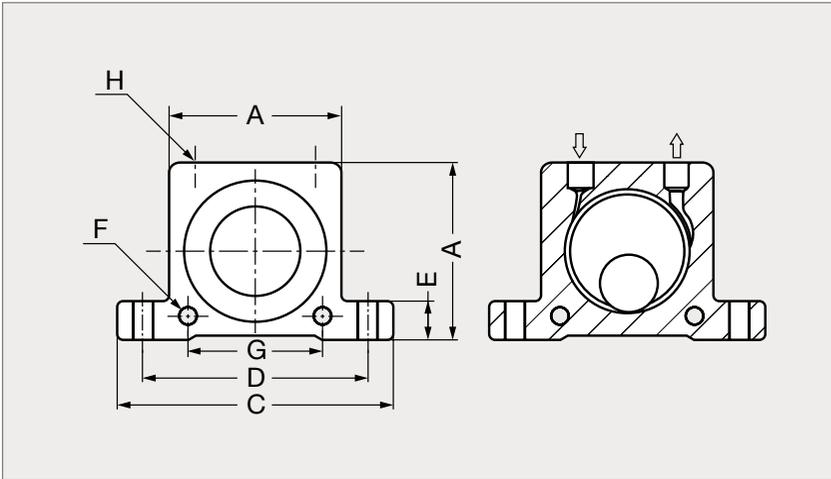
Produit	<input type="text"/>
Densité	<input type="text"/>
Granulométrie	<input type="text"/>
Humidité	<input type="text"/>
Température	<input type="text"/>
Ambiance	<input type="text"/>
Hygrométrie	<input type="text"/>
Température	<input type="text"/>
ATEX	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 21 <input type="checkbox"/> 22
Durée de fonctionnement	<input type="text"/>

CARACTÉRISTIQUES DE LA TRÉMIE

Forme pyramidale	
Base supérieure	<input type="text"/>
Longueur (m)	<input type="text"/>
Largeur (m)	<input type="text"/>
Base inférieure	<input type="text"/>
Longueur (m)	<input type="text"/>
Largeur (m)	<input type="text"/>
Forme conique	<input type="text"/>
Diamètre supérieur (m)	<input type="text"/>
Diamètre inférieur (m)	<input type="text"/>
Hauteur de cône (m)	<input type="text"/>
Inclinaison des parois (m)	<input type="text"/>
Épaisseur de la tôle (mm)	<input type="text"/>
Montage	<input type="checkbox"/> Rigide <input type="checkbox"/> Suspensions classiques



Vibrateur à bille Type K



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 7500 à 35000 tours/min.
- Forces centrifuges : de 130 à 4050 N.
- T°C de fonctionnement jusqu'à 100 °C (150 °C sur demande).
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Niveau sonore : entre 75 et 95 dB.
- Lubrification : Huile ISO VG15 (15cST/40 °C), Exemple : Klüber Airpress 15.

MATIÈRES

- Corps en aluminium moulé avec chemin de roulement en acier dur sur lequel tourne une bille en acier.
- 2 flasques en nylon anti-choc guident la bille et empêchent la poussière de pénétrer.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 4 trous de fixations.

Vibrateur à bille Type K



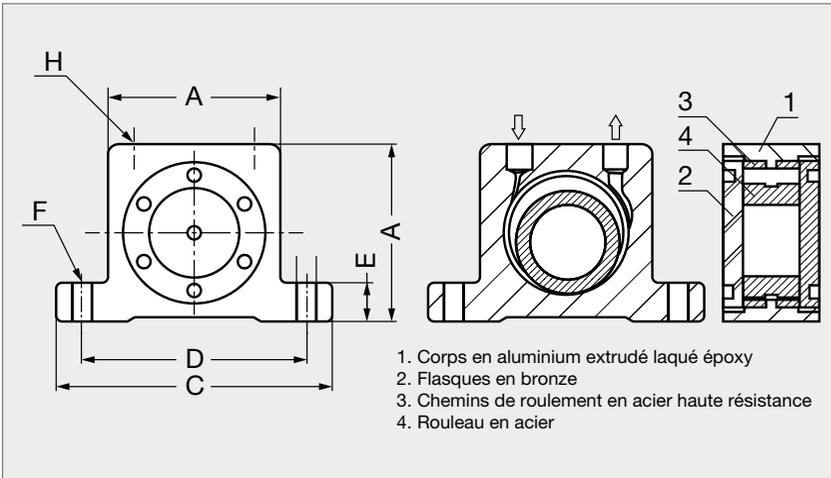
	A	B	C	D	E	F	F	H	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
										2 bars min ⁻¹	4 bars min ⁻¹	6 bars min ⁻¹	2 bars N	4 bars N	6 bars N	2 bars l/min	4 bars l/min	6 bars l/min
K- 8	50	20	86	68	12	7	40	G1/4	0,13	25,5	31	35	130	260	360	83	145	195
K-10	50	20	86	68	12	7	40	G1/4	0,13	22,5	28	34,5	250	470	710	92	150	200
K-13	65	24	113	90	16	9	50	G1/4	0,26	15	18,5	22,5	320	550	870	94	158	225
K-16	65	27	113	90	16	9	50	G1/4	0,3	13	17	19,5	450	800	1100	122	200	280
K-20	80	33	128	104	16	9	60	G1/4	0,53	10,5	14,5	16,5	720	1220	1720	130	230	340
K-25	80	38	128	104	16	9	60	G1/4	0,63	9,2	12,2	14	930	1570	2050	160	290	425
K-30	100	44	160	130	20	11	80	G3/8	1,13	7,8	9,7	12,5	1510	2470	3210	215	375	570
K-36	100	50	160	130	20	11	80	G3/8	1,34	7,3	9	10	2060	3150	4050	260	475	675

Exemple
de commande

Référence

K-20

Vibrateur à rouleau Type DAR



APPLICATIONS

- Vibration du béton, filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 7800 à 38000 tours/min.
- Forces centrifuges : de 1680 à 12000 N.
- Température de fonctionnement jusqu'à +150 °C.
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Niveau sonore : entre 75 et 100 dB.
- Lubrification : Huile hydraulique ISO VG5 cSt/40 °C. Exemple : SHELL Tellus Oil R5.
- Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en aluminium extrudé et anodisé.
- 2 flasques en bronze anti-choc retiennent le rouleau et empêchent la poussière de pénétrer.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 2 trous de fixations.

Vibrateur à rouleau Type DAR



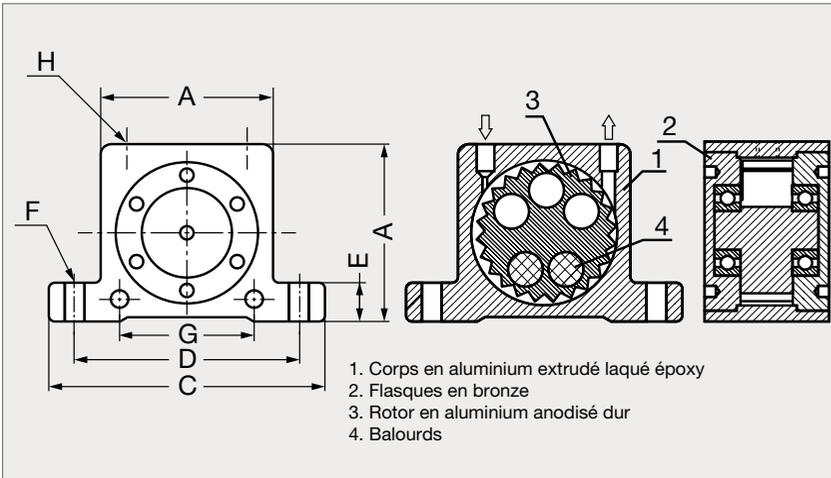
	A	B	C	D	E	F	H	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
									2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars
									min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹	N	N	N	l/min	l/min	l/min
DAR-2	50	30	86	68	12	7	G1/8	0,37	36	37	38	2200	3880	4090	70	140	200
DAR-3	65	36	113	90	16	9	G1/4	0,76	27	31	32	2720	4560	6050	100	200	300
DAR-4	80	40	128	104	16	11	G1/4	1,27	18	22,5	25	2360	4610	6690	120	250	360
DAR-5	100	52	160	130	20	13	G3/8	2,45	9,5	15	16,5	1680	4640	7200	130	270	390
DAR-6	120	62	194	152	24	17	G3/8	4,7	7,8	10	12	4370	6680	10300	170	320	470
DAR-7	120	77	194	152	24	17	G3/8	5,7	8	9,8	11,5	5870	9500	12000	180	350	500

Exemple
de commande

Référence

DAR-2

Vibrateur à turbine sans lubrification Type GT



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 6000 à 46000 tours/min.
- Forces centrifuges : de 130 à 12000 N.
- T°C de fonctionnement jusqu'à +120 °C (Version HT-Haute Température sur demande).
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Niveau sonore : entre 60 et 75 dB.
- Sans lubrification. Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en aluminium extrudé et anodisé.
- 2 flasques en aluminium guident la turbine et empêchent la poussière de pénétrer.
- Roulements à bille lubrifiés Long Life.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 2 trous de fixations.

Vibrateur à turbine sans lubrification Type GT



	A	B	C	D	E	F	H	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
									2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars
									min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹	N	N	N	l/min	l/min	l/min
GT-4	40	28	70	56	10,5	6	G1/8	0,17	14	15	15	135	180	200	33	58	83
GT-6	40	28	70	56	10,5	6	G1/8	0,17	11,5	12	12,5	130	175	210	33	58	83
GT-8	50	33	86	68	12	7	G1/8	0,25	36	42	46	990	2060	2910	46	80	112
GT-10	50	33	86	68	12	7	G1/8	0,25	27,5	35	37,5	840	1390	2400	46	80	112
GT-10 S	50	33	86	68	12	7	G1/8	0,58	17	23	25	650	1350	1950	46	80	112
GT-13	65	42	113	90	16	9	G1/4	0,58	26	30	33	1400	2440	3730	120	200	290
GT-16	65	42	113	90	16	9	G1/4	0,58	17	21,5	24	1220	2090	3160	120	200	290
GT-16S	65	42	113	90	16	9	G1/4	0,58	11,5	15,5	17	1100	1900	2700	120	200	290
GT-20	80	56	128	104	16	9	G1/4	1,12	17	20	23	2170	4040	5520	185	325	455
GT-25	80	56	128	104	16	9	G1/4	1,12	12	15,5	17	2120	3510	5070	185	325	455
GT-25 S	80	56	128	104	16	9	G1/4	1,12	8,5	11	13	2250	3600	4900	185	325	455
GT-30	100	73	160	130	20	11	G3/8	2,3	13	14	16	3380	5430	7540	330	530	745
GT-36	100	73	160	130	20	11	G3/8	2,3	8	10	13	3290	5360	7190	330	530	745
GT-36 S	100	73	160	130	20	11	G3/8	2,3	6,1	7,2	8,3	4100	6200	7500	330	530	745
GT-40	120	86	194	152	24	17	G3/8	3,89	7,7	8,8	9,5	4300	7300	9800	425	700	970
GT-48	120	86	194	152	24	17	G3/8	3,89	6	7,5	9,7	4900	7700	10500	425	700	970
GT-48 S	120	86	194	152	24	17	G3/8	3,89	-	5,6	6,3	-	7500	12000	425	700	970

Exemple
de commande

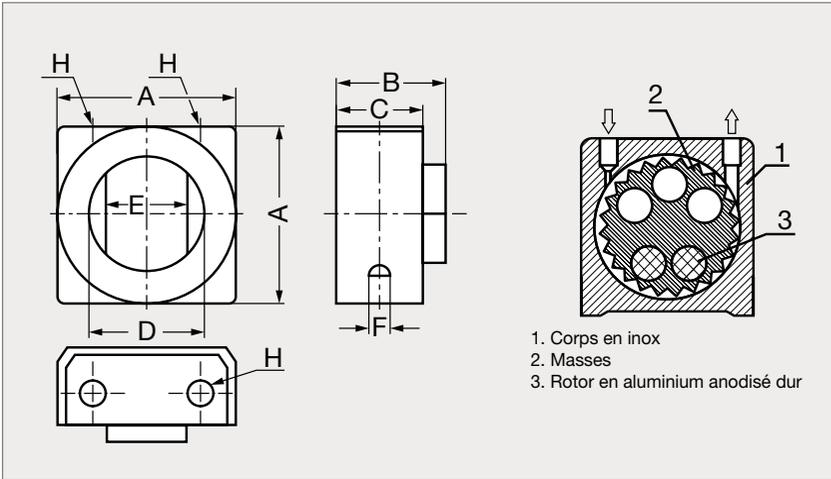
Référence

GT-8

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à turbine en inox sans lubrification Type GTRF



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie pharmaceutique, industrie des fibres, industrie papetière, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 14000 à 37000 tours/min.
- Forces centrifuges : de 750 à 5700 N.
- Température de fonctionnement jusqu'à +120 °C (Version HT-Haute Température sur demande).
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Niveau sonore : entre 60 et 75 dB.
- Sans lubrification. Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en inox 316 TI / AISI 316 TI / 1.4571.
- Rotor fixé sur 2 roulements lubrifiés avec une graisse spéciale Long Life.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 2 trous de fixations.

	A	B	C	D	E	F	H	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
									2 bars min ⁻¹	4 bars min ⁻¹	6 bars min ⁻¹	2 bars N	4 bars N	6 bars N	2 bars l/min	4 bars l/min	6 bars l/min
GT-10 RF	49	38	32	36	27	M 6	G1/8	0,52	27	32	37	750	1350	2100	46	80	112
GT-16 RF	64	45	39	48	36	M 8	G1/4	1	20	23	27,5	1700	2500	3700	120	200	290
GT-25 RF	78	55	49	60	50	M10	G1/4	1,81	14	17	19,5	2500	4150	5700	185	325	465

Exemple
de commande

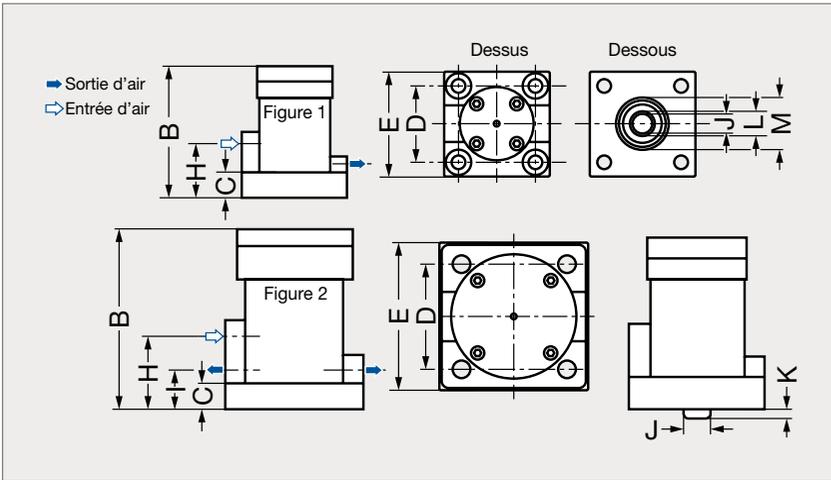
Référence

GT-10 RF

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à piston frappeur Type CFP



APPLICATIONS

- Décolmatage, dévoutage de matières collantes en zone sèche ou humide.
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.



CARACTÉRISTIQUES

- Pression de fonctionnement : 2 à 6 bars.
- Fréquences : de 1260 à 4920 coups/min.
- Forces centrifuges : de 305 à 3180 N.
- Température de fonctionnement : de -20 °C à +100 °C.
- Installation dans toutes les positions.
- Niveau sonore : 110 dB.
- Utiliser un air lubrifié et filtre (filtre < ou = 5 micro m).

MATIÈRES

- Corps en acier.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 4 trous de fixations.

	Fig.	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Fixation	Poids	J	K	L	M	Coups / min			Force centrifuge			Consommation d'air
																	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	6 bars
																	kg						
CFP-30	1	59	105	20	59	83	G1/4	G1/4	40	20	M 8	2,2	20,5	8	30	35	2760	3840	4920	305	660	995	80
CFP-45	1	79	135	25	75	103	G3/8	G3/8	55	23	M10	4,8	35	8,5	38	52	1560	2280	2820	460	890	1320	270
CFP-75	2	116	185	29	99	140	G1/2	G1/2	74	41	M12	10,8	60	10	63	80	1260	1680	1980	1240	2250	3180	270

Exemple
de commande

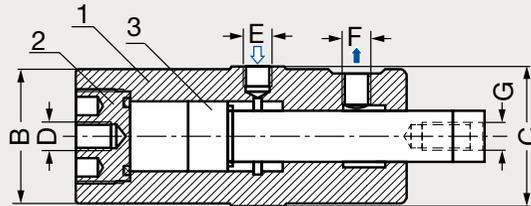
Référence

CFP-30

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à piston sans lubrification Type FAL



1. Corps en aluminium durci Emartal
 2. Douille en aluminium anodisé dur
 3. Piston en acier
- ➡ Sortie d'air
 ⬅ Entrée d'air

APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.



CARACTÉRISTIQUES

- Très silencieux.
- Fréquences : de 1130 à 3400 tours/min.
- Forces centrifuges : de 13 à 2740 N.
- Température de fonctionnement jusqu'à +120 °C (+150 °C sur demande). Version LT (sur demande) fonctionnant jusqu'à -40 °C.
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Sans lubrification. Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en aluminium durci par traitement Ematal.
- La vibration est générée par un piston oscillant de façon linéaire.
- La possibilité d'utiliser des masses additionnelles permet une utilisation de convoyage des produits et matières.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 1 trou de fixation.

	A	B	C	D	E	F	H	Poids	Course du piston	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
										2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars
										min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹	N	N	N	l/min	l/min	l/min
								kg										
FAL- 8	91	20	23	M 6	M 5	M 5	M 5	0,09	27	2,05	2,9	3,4	12	30	42	8	18	30
FAL-18	117	48	50	M16	G1/8	G1/8	M10	0,67	33	1,42	1,9	2,25	60	140	205	20	40	60
FAL-25	139	60	65	M16	G1/4	G1/4	M16	1,31	40	1,13	1,55	2,02	120	265	530	40	110	155
FAL-35	140	77	-	M16	G1/4	G1/4	M16	2,35	37	1,24	1,55	2,01	205	340	655	75	220	350

Exemple
de commande

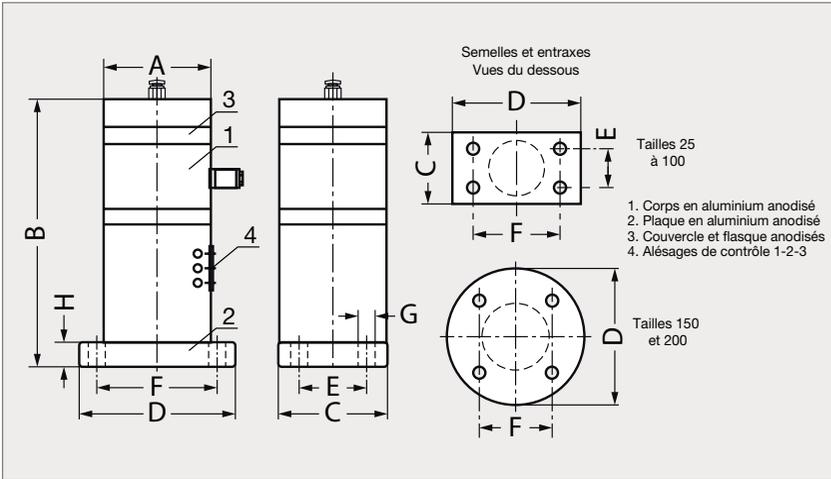
Référence

FAL-8

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à piston réglable sans lubrification Type FKL-IN



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie pharmaceutique, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Mode "coup par coup" ou Mode "par intervalles".
- Force de frappe et impulsions réglables.
- Température de fonctionnement : de +10 °C à +120 °C (+150 °C sur demande). Version LT (sur demande) fonctionnant jusqu'à -40 °C.
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Sans lubrification. Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en aluminium anodisé résistant à la corrosion.
- Le piston est mis en pression contre un ressort par injection d'air comprimé.
- Lors de la décompression le piston vient frapper la plaque de base.
- Utilisation dans des conditions extrêmes, en ambiances explosive, humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard. Percuteur réglable sans lubrification.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Poids	Pression de service minimum			Pression de service simple impact	Énergie / Coup	Impulsion / Coup	Fréquence	Consommation d'air
											Alésage de commande							
											Entrée	Sortie						
FKL- 25 IN	52	155	54	88	-	70	9	12	-	1,03	3	4,5	6,5	2,5-8	1/7	1 - 1,4	max 10	0,07-0,2
FKL- 50 IN	64	177	65	115	-	90	13	15	-	1,85	3	4,5	6,5	2,5-8	5/21	1,2- 4,7	max 10	0,1 -0,3
FKL-100 IN	89	225	90	130	50	100	13	20	-	4,5	4	5	6,5	2 -7,5	10/70	2,1-14,7	max 10	0,5 -1,1
FKL-150 IN	118	309	-	140	-	115	13	21	-	9,8	5,3	6,7	8	2,5-9	50/196	10,4-40,6	max 10	1,2 -2
FKL-200 IN	147	319	-	180	-	152	17	24	108	14,8	5,3	6,7	8	2,5-8	100/280	28,8-80,5	max 10	2,2 -3,3

Exemple
de commande

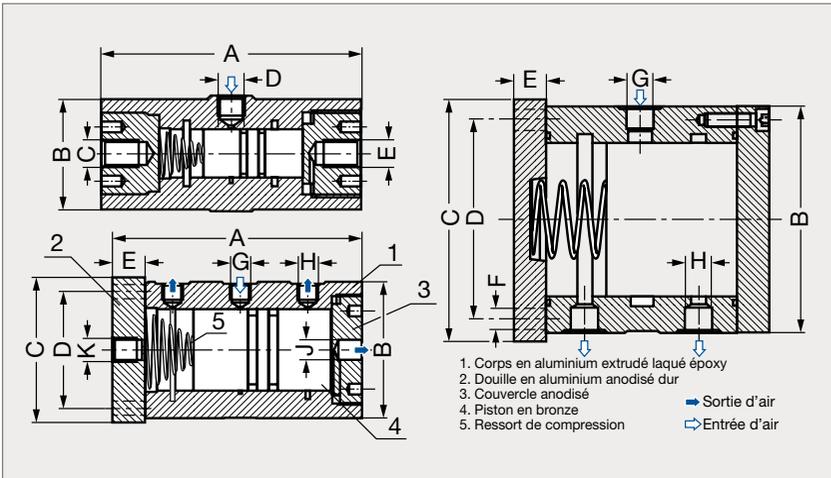
Référence

FKL-25 IN

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à piston Type FP



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Construction, agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 1800 à 9300 tours/min.
- Forces centrifuges : de 34 à 6150 N.
- Température de fonctionnement : jusqu'à +150 °C.
- Version LT (sur demande) fonctionnant jusqu'à -40 °C.
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Utiliser un air propre et sec.
- Lubrifiant : huile ISO VG15 (15cST/40 °C), Exemple : Klüber Airpress 15.

MATIÈRES

- Corps en aluminium anodisé durci et résistant à la corrosion.
- La vibration est générée par un piston oscillant de façon linéaire.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 1 trou de fixation :
 - . FP 12 à 35.
 - . FP 50/60 : 2 possibilités de fixation.
 - . FP 90 : 4 trous de fixation.

Vibrateur à piston Type FP



	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
												2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars
												min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹	N	N	N	l/min	l/min	l/min
FP-12 S	71	34	M 8	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,15	6,2	7,8	9,3	34	70	92	0,8	7,5	25
FP-12 M	81	34	M 8	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,17	5	6	6,7	34	58	74	0,5	4	19
FP-12 L	94	34	M 8	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,21	4	4,8	5,4	32	58	81	1	3	20
FP-18 S	81	42	M10	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,3	5	6,4	7,7	66	134	187	5	33	57
FP-18 M	94	42	M10	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,35	4	5	5,9	68	134	188	4	28	52
FP-18 L	109	42	M10	G1/8	-	G1/8	-	-	-	-	0,42	3,1	4	4,6	64	150	206	5	23	46
FP-25 S	98	50	M12	G1/8	-	G1/4	-	-	-	-	0,55	3,6	4,3	5,5	126	270	416	13	54	93
FP-25 M	116	50	M12	G1/8	-	G1/4	-	-	-	-	0,67	3	3,8	4,2	142	364	504	23	50	87
FP-25 L	136	50	M12	G1/8	-	G1/4	-	-	-	-	0,82	2,4	3,1	3,7	186	392	594	18	62	93
FP-35 S	98	65	M12	G1/4	-	G1/4	-	-	-	-	0,92	3,8	4,7	5,8	294	668	1038	23	101	162
FP-35 M	116	65	M12	G1/4	-	G1/4	-	-	-	-	1,13	3	4	4,6	248	778	1080	24	83	141
FP-35 L	136	65	M12	G1/4	-	G1/4	-	-	-	-	1,38	2,4	3,1	3,6	282	680	1066	38	89	135
FP-50 M	154	84	90	72x72	20	8,8	G1/4	G1/4	G1/4	M16	3,3	1,8	2,3	2,8	490	970	1660	48	100	190
FP-60 M	154	94	110	90x90	20	8,8	G1/4	G3/8	G1/4	M16	4,25	1,9	2,4	2,7	610	1400	2170	90	160	270
FP-95 M	157	140	150	125x125	20	13	G3/8	G3/8	G3/8	-	9,46	1,8	2,4	2,8	1620	4060	6150	170	320	450

Exemple
de commande

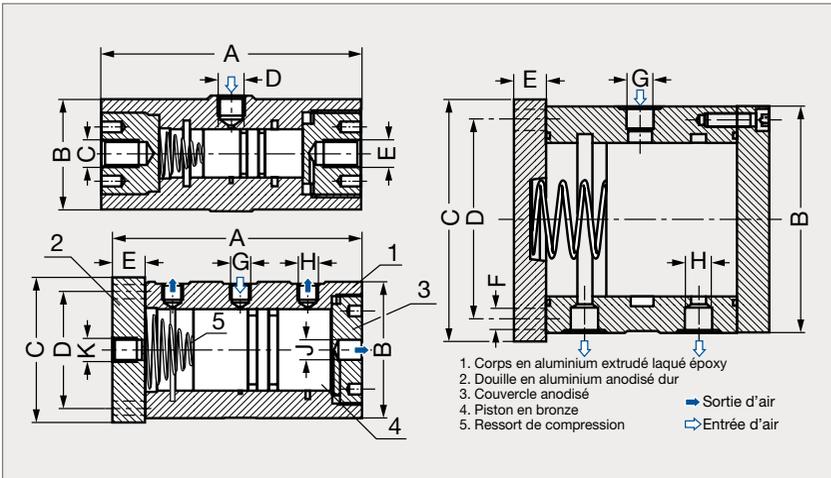
Référence

FP-12 S

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Vibrateur à piston sans lubrification Type FPLF



APPLICATIONS

- Filtration, table vibrante, décolmatage, écoulement, ...
- Agroalimentaire, chimie et plastiques, industrie pharmaceutique, énergie et environnement.

CARACTÉRISTIQUES

- Fréquences : de 1800 à 9300 tours/min.
- Forces centrifuges : de 22 à 6150 N.
- Température de fonctionnement : jusqu'à +150 °C.
- Version LT (sur demande) fonctionnant jusqu'à -40 °C.
- Versions ATEX disponibles sur demande.
- Sans lubrification. Utiliser un air propre et sec.

MATIÈRES

- Corps en aluminium anodisé durci et résistant à la corrosion.
- La vibration est générée par un piston oscillant de façon linéaire.
- Utilisation en ambiance humide ou poussiéreuse.
- Admission et échappement d'air avec filetage standard.
- Carcasse usinée avec 1 trou de fixation :
 - . FP 12 à 35.
 - . FP 50/60 : 2 possibilités de fixation.
 - . FP 90 : 4 trous de fixation.

Vibrateur à piston sans lubrification Type FPLF



	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	Poids kg	Vibrations			Force centrifuge			Consommation d'air		
												2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars	2 bars	4 bars	6 bars
												min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹	N	N	N	l/min	l/min	l/min
FPLF-12 XS	50	34	M 8	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,1	6	9	11,5	22	48	68	0,8	6	15
FPLF-12 S	71	34	M 8	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,15	6,2	7,8	9,3	34	70	92	0,8	7,5	25
FPLF-12 M	81	34	M 8	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,18	5	6	6,7	34	58	74	0,5	4	19
FPLF-12 L	94	34	M 8	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,21	4	4,8	5,4	32	58	81	1	3	20
FPLF-18 S	81	42	M10	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,3	5	6,4	7,7	66	134	187	5	33	57
FPLF-18 M	94	42	M10	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,35	4	5	5,9	68	134	188	4	28	52
FPLF-18 L	109	42	M10	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,42	3,1	4	4,6	64	150	206	5	23	46
FPLF-25 S	98	50	M12	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,55	3,6	4,3	5,5	126	270	416	13	54	93
FPLF-25 M	116	50	M12	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,67	3	3,8	4,2	142	364	504	23	50	87
FPLF-25 L	136	50	M12	G1/8	-	-	-	-	-	-	0,82	2,4	3,1	3,7	186	392	594	18	62	93
FPLF-35 S	98	65	M12	G1/4	-	-	-	-	-	-	0,93	3,8	4,7	5,8	294	668	1038	23	101	162
FPLF-35 M	116	65	M12	G1/4	-	-	-	-	-	-	1,13	3	4	4,6	248	778	1080	24	83	141
FPLF-35 L	136	65	M12	G1/4	-	-	-	-	-	-	1,38	2,4	3,1	3,6	282	680	1066	38	89	135
FPLF-50 M	154	Ø 84	90	72x72	20	8,8	G1/4	G1/4	G1/4	M16	3,05	1,85	2,3	2,8	490	970	1600	48	100	190
FPLF-60 M	154	Ø 94	110	90x90	20	8,8	G1/4	G3/8	G1/4	M16	4,1	1,95	2,4	2,7	610	1400	2170	90	160	270
FPLF-95 M	157	Ø 140	150	125x125	20	13	G3/8	G3/8	G3/8	-	8,75	1,8	2,4	2,8	1620	4060	6150	170	320	450

Exemple
de commande

Référence

FPLF-12 XS

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Motovibrateurs électriques Préconisations



Pour déterminer le type de motovibrateur adapté à une utilisation spécifique les informations suivantes sont à prendre en compte selon le besoin.

POUR UN REMPLACEMENT

Marque	<input type="text"/>
Référence	<input type="text"/>
ATEX	<input type="text"/>
Force centrifuge	<input type="text"/>
Nombre de tr/min	<input type="text"/>
Entraxes de fixation	<input type="text"/>
Couple ou Moment*	<input type="text"/>
Type d'amortissement	<input type="text"/>

POUR UN NOUVEAU PROJET

Besoin : décolmatage, fluidification, ...	<input type="text"/>
Type de produit / granulométrie	<input type="text"/>
Type de contenant : trémie, cuve, ...	<input type="text"/>
Environnement : humide ou sec	<input type="text"/>
Zone de travail : besoin d'une sécurité augmentée - ATEX 1-2 / Antidéflagrant.	<input type="text"/>

* Le moment (ou couple) détermine l'amplitude de la vibration.
 Nous utilisons le moment statique exprimé en kgmm. Certains fabricants utilisent le moment dynamique exprimé en kgcm. Il convient alors de bien préciser l'unité du moment utilisé pour déterminer un vibreur.

EXEMPLE

Moment dynamique = 2x moment statique.
 Un vibreur a un moment de 400 kgcm. Quel est le moment statique d'un vibreur équivalent ?
 1. Convertir ce moment en kgmm : $400 \times 10 = 4000$ kgmm.
 2. Calculer le moment statique : $4000 / 2 = 2000$ kgmm.

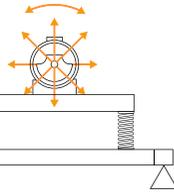
APPLICATIONS TYPES

Tamisage, décolmatage, ensachage, tri, transport (liste non exhaustive).
 Plusieurs gammes de moteurs vibrants sont disponibles : électrique, pneumatique, électromagnétique ou mécanique.
 Composants complémentaires
 Éléments oscillants AB, AB-HD, AB-D .
 Éléments amortisseurs ESL, V et AWI.

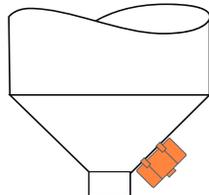
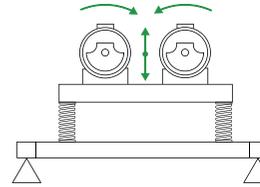


Motovibrateurs électriques Applications et implantations

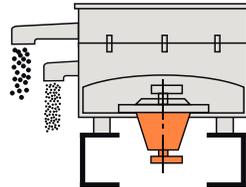
■ **Vibration Multidirectionnelle**
Force vibrante multidirectionnelle dans toutes les directions sur 360°.



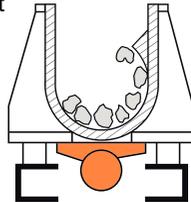
■ **Vibration Unidirectionnelle**
Force vibrante alternative dans une seule direction.



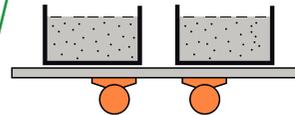
- Décolmatage
- Dépoussiérage
- Ecoulement



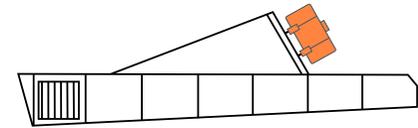
- Tamisage
- Filtration
- Séparation



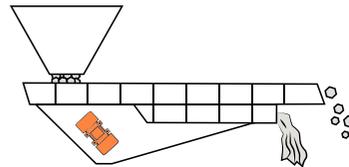
- Abrasion
- Finition



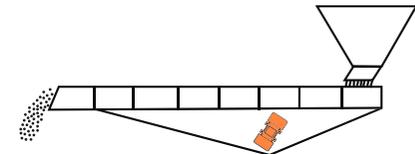
- Tassage
- Moulage
- Décochage
- Serrage



- Essorage
- Séchage
- Egouffage

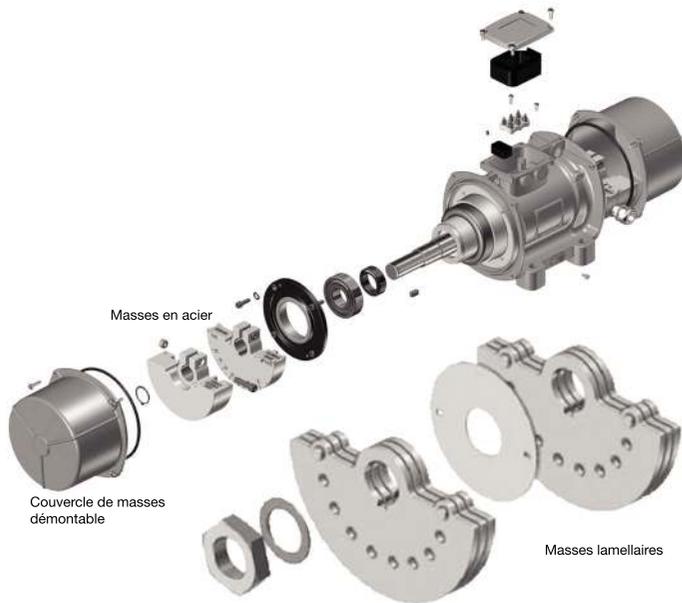


- Criblage
- Distribution
- Séparation



- Transport
- Distribution
- Extraction

Motovibrateur électrique MVSI - Généralités



PRÉSENTATION

- Alimentation triphasée (sur demande monophasée).
- 2,4,6 et 8 pôles, 10 et 12 pôles sur demande.
- ATEX 21-22 de IP 66 selon IEC/EN 60529.
- Carcasse en alliage d'aluminium ou en fonte.
- Flasque porte roulement en fonte.
- Roulements à jeu C4 dimensionnés pour supporter de fortes charges.
- Arbre moteur en alliage d'acier traité.
- Masses réglables. Système de réglage breveté.
- Peinture epoxy polymérisée au four à 200 °C.

PERFORMANCES

- Force centrifuge jusqu'à 305 kN (30560 kg).
- Puissance : de 180 W à 24400 W.
- Fonctionnement en service continu au maximum de la
- Force centrifuge et de la Puissance électrique déclarées.

OPTIONS

- Couvercles de Masses en inox.
- Couvercles des masses démontables en 2 parties.
- Revêtement en résine de polyuréthane STEEL IT insertion de pigments inox AISI 316L.
- Traitement microbillé de la Carcasse et du capot de la boîte à bornes : aspect poli et effet hydrophobe.
- Plusieurs entraxes de fixation sont disponibles pour un même type de vibreur.

PRODUIT ASSOCIÉ



MVSS - Inox



MICRO



Vibrateurs à bride



Vibrateurs mécaniques

Motovibrateur électrique MVSI - Gamme



MOTOVIBRATEURS
ÉLECTRIQUES FIXATION À
BRIDE

VIBRATEURS
MÉCANIQUES

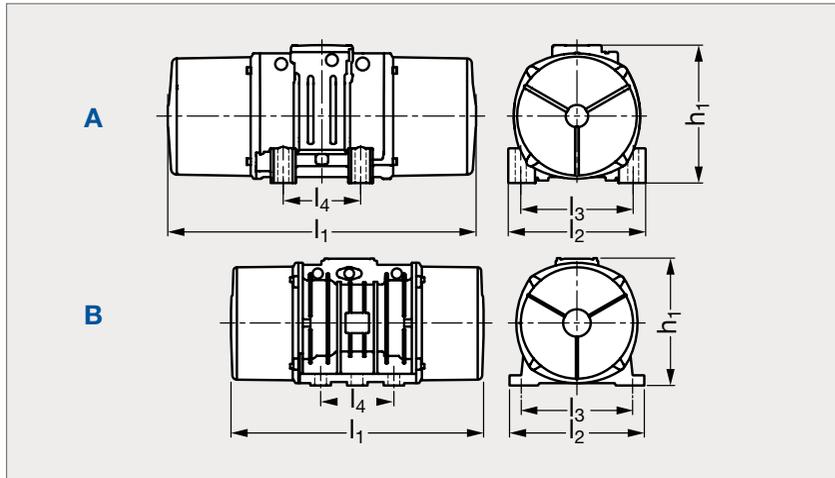


MOTOVIBRATEURS ÉLECTRIQUES FIXATION À PATTE



MOTOVIBRATEURS À
HAUTE FRÉQUENCE

Motovibrateur électrique 2 pôles - 3000tr/min



PRÉSENTATION

- Alimentation triphasée (sur demande monophasée).
- 2 pôles.
- ATEX 21-22 de IP 66 selon IEC/EN 60529.
- Carcasse en alliage d'aluminium ou en fonte.
- Flasque porte roulement en fonte.
- Roulements à jeu C4 dimensionnés pour supporter de fortes charges.
- Arbre moteur en alliage d'acier traité.
- Masses réglables. Système de réglage breveté.
- Peinture epoxy polymérisée au four à 200 °C.

PERFORMANCES

- Force centrifuge jusqu'à 88,4 kN (8840 kg).
- Puissance : de 180 W à 10 000 W.
- Fonctionnement en service continu au maximum de la force centrifuge et de la puissance électrique déclarées.

OPTIONS

- Couvercles de masses en inox.
- Couvercles des masses démontables en 2 parties.
- Revêtement en résine de polyuréthane STEEL IT insertion de pigments inox AISI 316L.
- Traitement microbillé de la carcasse et du capot de la boîte à bornes : aspect poli et effet hydrophobe.
- Plusieurs entraxes de fixation sont disponibles pour un même type de vibreur.

Motovibrateur électrique 2 pôles - 3000tr/min



	Caractéristiques mécaniques								Caractéristiques électriques						Dimensions					
	II2D Classe temp.	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Poids	Poids	Puissance absorbée maxi	Puissance absorbée maxi	Courant maxi 400V	Courant maxi 460V	la/ln	la/ln	l ₁	h ₁	l ₂	l ₄	l ₃	Fig.	
	Atex	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz							
		kg	kg	kN	kN	kg	kg	W	W	A	A			mm	mm	mm	mm	mm		
MVSI 3/ 100-S02	120°C	122	176	1,2	1,72	5,2	5,2	180	180	0,35	0,3	2,68	3	211	150	125	62-74**	106	A	
MVSI 3/ 200-S02	120°C	203	234	1,99	2,29	5,8	5,5	180	180	0,35	0,3	2,68	3	235	150	125	62-74**	106	A	
MVSI 3/ 300-S02	120°C	302	326	2,96	3,2	9	8,6	260	270	0,6	0,5	3,47	4,2	255	171	152	90	125	A	
MVSI 3/ 500-S02	120°C	584	504	5,72	4,94	14,3	13,3	450	500	0,8	0,75	4,21	4,8	288	203	167	105	140	A	
MVSI 3/ 700-S02	120°C	700	672	6,87	6,59	14,5	14	450	500	0,8	0,75	4,21	4,8	288	203	167	105	140	A	
MVSI 3/ 800-S02	120°C	750	810	7,35	7,94	19,6	19	650	685	1,1	1	3,83	6	308	211	205	120	170	A	
MVSI 3/1100-S02	120°C	1105	1057	10,8	10,4	24	23	1000	1200	1,75	1,75	3,63	4	435	224	205	120	170	A	
MVSI 3/1300-S08	-	1290	1327	12,7	13	27	25,7	1300	1350	2,1	1,9	3,96	4,98	375	217	215	100	180	A	
MVSI 3/1500-S08	-	1470	1595	14,4	15,6	25,3	24	1300	1350	2,1	1,9	3,96	4,98	375	217	215	100	180	A	
MVSI 3/1600-S02	135°C	1545	1483	15,2	14,5	32	30,5	1400	1450	2,3	2	4,95	6,12	430	244	230	140	190	A	
MVSI 3/1800-S02	135°C	1802	1853	17,7	18,2	33	31,5	2000	2000	3,3	2,9	4,33	5,5	430	244	230	140	190	A	
MVSI 3/2010-S90	-	2059	1853	20,2	18,2	48,7	46,3	2200	2200	3,5	3	4,62	6	465	232	230	140	190	A	
MVSI 3/2310-S90	-	2316	2224	22,7	21,8	49,6	47,1	2200	2200	3,5	3	4,62	6	465	232	230	140	190	A	
MVSI 3/3200-S02	-	3457	3112	33,9	30,5	94	90	4000	4000	6,5	5,6	4,46	5,18	560	290	310	155	255	A	
MVSI 3/4000-S02	-	3890	3735	38,2	36,6	96	92	4000	4000	6,5	5,6	4,46	5,18	560	290	310	155	255	A	
MVSI 3/5000-S02	-	5187	4979	50,9	48,8	109	105	5000	5000	7,6	6,9	5,54	7,1	560	290	310	155	255	A	
MVSI 3/6510-S02	135°C	6357	6420	62,4	63	184	178	5500	5500	9,2	8	6,45	7,2	680	364	380	200	320	B	
MVSI 3/9000-S02	-	9007	8970	88,4	88	215	210	10000	9300	18	13	4,39	5,23	630	392	390	200	320	B	

Exemple
de commande

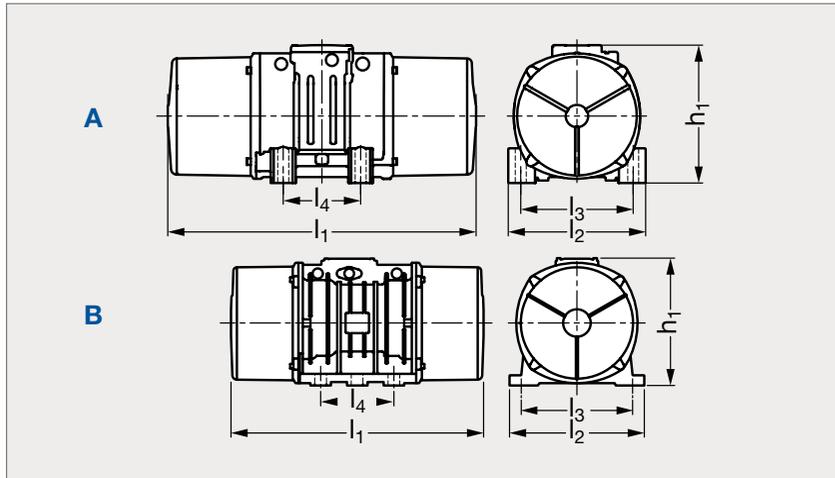
Référence

MVSI 3/100-S02

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Motovibrateur électrique 4 pôles - 1500tr/min



PRÉSENTATION

- Alimentation triphasée (sur demande monophasée).
- 4 pôles.
- ATEX 21-22 de IP 66 selon IEC/EN 60529.
- Carcasse en alliage d'aluminium ou en fonte.
- Flasque porte roulement en fonte.
- Roulements à jeu C4 dimensionnés pour supporter de fortes charges.
- Arbre moteur en alliage d'acier traité.
- Masses réglables. Système de réglage breveté.
- Peinture epoxy polymérisée au four à 200 °C.

PERFORMANCES

- Force centrifuge jusqu'à 147 kN (14 940 kg).
- Puissance : de 85 W à 12 000 W.
- Fonctionnement en service continu au maximum de la force centrifuge et de la puissance électrique déclarées.

OPTIONS

- Couvercles de masses en inox.
- Couvercles des masses démontables en 2 parties.
- Revêtement en résine de polyuréthane STEEL IT insertion de pigments inox AISI 316L.
- Traitement microbillé de la carcasse et du capot de la boîte à bornes : aspect poli et effet hydrophobe.
- Plusieurs entraxes de fixation sont disponibles pour un même type de vibreur.

Motovibrateur électrique 4 pôles - 1500tr/min



		Caractéristiques mécaniques						Caractéristiques électriques						Dimensions						
		II2D Classe temp.	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Poids	Poids	Puissance absorbée maxi	Puissance absorbée maxi	Courant maxi 400V	Courant maxi 460V	Ia/In	Ia/In	l ₁	h ₁	l ₂	l ₄	l ₃	Fig.
MVSI 15/ 35-S02	120°C		30,5	43,9	0,3	0,43	5,2	5,2	85	95	0,21	0,2	1,78	1,95	211	150	125	62-74**	106	A
MVSI 15/ 80-S02	120°C		81,2	73,2	0,8	0,72	6,2	5,8	85	95	0,21	0,2	1,78	1,95	249	150	125	62-74**	106	A
MVSI 15/ 100-S02	120°C		95,3	117	0,93	1,15	6,6	6,2	85	95	0,21	0,2	1,78	1,95	249	150	125	62-74**	106	A
MVSI 15/ 200-S02	120°C		213	214	2,09	2,1	11,7	10,7	170	170	0,41	0,4	2,34	2,75	301	171	152	90	125	A
MVSI 15/ 400-S02	120°C		412	411	4,04	4,03	18,5	16,5	300	350	0,6	0,6	3,33	3,5	344	203	167	105	140	A
MVSI 15/ 550-S02	120°C		552	592	5,42	5,81	20,7	18,5	300	350	0,6	0,6	3,33	3,5	386	203	167	105	140	A
MVSI 15/ 700-S02	120°C		720	760	7,06	7,46	26,2	24,5	525	665	0,92	0,98	3,48	4,43	394	211	205	120	170	A
MVSI 15/ 900-S02	120°C		900	1037	8,83	10,2	29	26,2	525	665	0,92	0,98	3,48	3,43	394	211	205	120	170	A
MVSI 15/1100-S02	120°C		1045	982	10,3	9,63	32,5	30,5	550	680	0,95	0,95	4,45	4,89	435	224	205	120	170	A
MVSI 15/1410-S02	120°C		1413	1449	13,9	14,2	41,2	37,5	900	1050	1,45	1,5	4,1	4,2	448	244	230	140	190	A
MVSI 15/1710-S02	135°C		1798	1757	17,6	17,2	47,8	42,5	1100	1200	2	1,9	4,29	4,89	500	244	230	140	190	A
MVSI 15/2000-S02	135°C		2054	2033	20,1	19,9	50,5	44,5	1350	1450	2,5	2,3	4,3	4,9	574/500	244	230	140	190	A
MVSI 15/2410-S08	135°C		2420	2444	23,7	24	70	63,5	1600	1700	3,2	3	6,09	7,23	537	272	275	155	225	A
MVSI 15/3000-S08	135°C		3106	3107	30,5	30,5	80	71	1900	2000	3,8	3,5	6,5	7,5	617	272	275	155	225	A
MVSI 15/3810-S02	135°C		3840	3744	37,7	36,7	119	110	2200	2500	3,9	3,9	7,11	6,92	584	321	310	155	255	A
MVSI 15/4300-S02	135°C		4326	4250	42,4	41,7	123	117	2500	2800	4,8	4,65	5,9	7,1	666/584	321	310	155	255	A
MVSI 15/5010-S02	135°C		5007	4941	49,1	48,5	161	153	3600	3400	6	5	7,02	8	630	347	340	180	280	A
MVSI 15/6000-S02	135°C		5654	6075	55,5	59,6	164	155	3600	3400	6	5	7,02	8	630	347	340	180	280	A
MVSI 15/7000-S02	135°C		6536	6600	64,1	64,7	208	195	6000	6000	10,5	9	6,48	7,67	680	370	390	200	320	A
MVSI 15/9000-S02	135°C		8199	8183	80,4	80,3	225	210	7000	8000	11,6	11,5	5,43	5,57	629	395	392	200	320	A
MVSI 15/9500-S02	135°C		8416	8916	82,6	87,5	317	303	7500	8500	12,2	12	6,56	6,67	862	437	460	125	380	B
MVSI 15/11500-S02	135°C		11430	11467	113	112	430	411	10000	10500	17,5	15,5	7,03	8	990	454	530	140	440	B
MVSI 15/14500-S02	135°C		14120	14940	138	147	458	424	11000	12000	20	20	8	8	990	454	530	140	440	B

Exemple
de commande

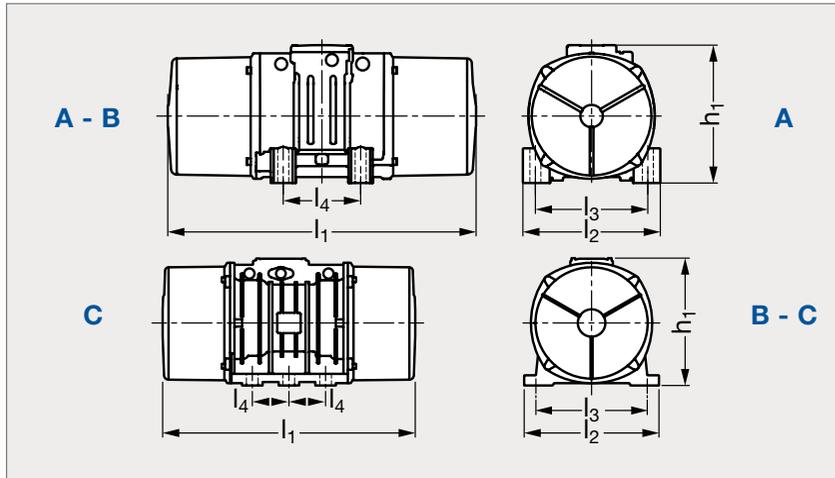
Référence

MVSI 15/35-S02

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Motovibrateur électrique 6 pôles - 1000tr/min



PRÉSENTATION

- Alimentation triphasée (sur demande monophasée).
- 6 pôles.
- ATEX 21-22 de IP 66 selon IEC/EN 60529.
- Carcasse en alliage d'aluminium ou en fonte.
- Flasque porte roulement en fonte.
- Roulements à jeu C4 dimensionnés pour supporter de fortes charges.
- Arbre moteur en alliage d'acier traité.
- Masses réglables. Système de réglage breveté.
- Peinture epoxy polymérisée au four à 200 °C.

PERFORMANCES

- Force centrifuge jusqu'à 95,1 kN (9 695 kg).
- Puissance : de 120 W à 8 000 W.
- Fonctionnement en service continu au maximum de la force centrifuge et de la puissance électrique déclarées.

OPTIONS

- Couvercles de masses en inox.
- Couvercles des masses démontables en 2 parties.
- Revêtement en résine de polyuréthane STEEL IT insertion de pigments inox AISI 316L.
- Traitement microbillé de la carcasse et du capot de la boîte à bornes : aspect poli et effet hydrophobe.
- Plusieurs entraxes de fixation sont disponibles pour un même type de vibreur.

Motovibrateur électrique 6 pôles - 1000tr/min



	Caractéristiques mécaniques								Caractéristiques électriques						Dimensions				
	II2D Classe temp.	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Poids	Poids	Puissance absorbée maxi	Puissance absorbée maxi	Courant maxi 400V	Courant maxi 460V	la/In	la/In	l ₁	h ₁	l ₂	l ₄	l ₃	Fig.
	Atex	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz	60Hz	50Hz/60Hz	mm	mm	mm	mm	mm
MVSI 10/ 40-S02	120°C	33,5	48,3	0,33	0,47	9	9	120	135	0,3	0,3	1,9	2,07	255	171	152	90	125	A
MVSI 10/ 100-S02	120°C	94,3	136	0,93	1,33	11,9	11,9	120	135	0,3	0,3	1,9	2,07	301	171	152	90	125	A
MVSI 10/ 200-S02	120°C	183	264	1,8	2,59	18,1	18,1	185	205	0,5	0,5	2,72	3,1	344	203	167	105	140	A
MVSI 10/ 310-S02	120°C	321	338	3,15	3,32	25,7	24	350	380	0,72	0,68	2,63	2,79	394	211	205	120	170	A
MVSI 10/ 400-S02	120°C	400	576	3,93	5,65	29	29	350	380	0,72	0,68	2,63	2,79	394	211	205	120	170	A
MVSI 10/ 550-S02	120°C	512	737	5,02	7,23	32,6	32,6	350	380	0,75	0,68	2,53	3,68	435	224	205	120	170	A
MVSI 10/ 650-S02	120°C	650	737	6,37	7,23	35,5	32,6	350	380	0,75	0,68	2,53	3,68	480/43	224	205	120	170	A
MVSI 10/ 810-S08	135°C	809	905	7,94	8,88	44	40	680	760	1,4	1,35	2,79	3,33	500/448	244	230	140	190	A
MVSI 10/1110-S08	135°C	1132	1151	11,1	11,3	55,8	48,8	750	750	1,65	1,5	3,33	4,13	574	244	230	140	190	A
MVSI 10/1400-S08	135°C	1424	1483	14	14,5	63	55,5	950	1000	1,8	1,7	3,05	3,65	620/574	244	230	140	190	A
MVSI 10/1610-S08	135°C	1638	1549	16,1	15,2	80	70	1100	1300	2,2	2,2	4,21	4,05	617/537	272	275	155	225	A
MVSI 10/2100-S08	135°C	2154	2102	21,1	20,6	92	82	1500	1770	3	2,75	3,42	4	663/617	272	275	155	225	A
MVSI 10/2610-S02	135°C	2601	2747	25,5	26,9	130	116	1960	2100	4,1	3,75	5,35	5,6	666	321	310	155	255	B
MVSI 10/3000-S02	135°C	3007	3124	29,5	30,6	145	130	2200	2400	4,5	4,3	4,35	4,81	712	321	310	155	255	B
MVSI 10/3810-S02	135°C	3826	3831	37,5	37,6	188	170	2500	3000	5,1	5	5,91	6	734	347	340	180	280	B
MVSI 10/4700-S02	135°C	4701	4648	46,1	46	204	183	3200	3600	6,5	6	5,24	5,5	796	347	340	180	280	B
MVSI 10/5150-S02	135°C	5230	5200	51,3	51	225	200	3200	3600	6,5	6	5,24	5,5	828	346	345	180	280	B
MVSI 10/5200-S02	135°C	5208	5293	51,1	51,9	238	215	3800	4000	7	6,5	4,71	5,08	744	370	390	200	320	B
MVSI 10/5700-S02	135°C	5650	5600	55,4	54,9	240	220	3800	4000	7	6,5	4,71	5,08	840	370	390	200	320	B
MVSI 10/6500-S02	135°C	6527	6529	64	64	268	258	4300	5000	8,2	8,1	4,51	5,83	840	370	390	200	320	B
MVSI 10/7000-S02	135°C	7013	7000	68,8	68,7	275	263	4300	5000	8,2	8,1	4,51	5,83	840	370	390	200	320	B
MVSI 10/8000-S02	135°C	8046	7996	78,9	78,4	315	277	7000	7500	12,6	11,3	4,59	5,58	870	392	390	200	320	B
MVSI 10/9000-S02	135°C	8666	8669	85	85	326	289	7500	8200	14	12,9	4,13	4,88	870	392	390	200	320	B
MVSI 10/10000-S02	135°C	9695	9117	95,1	89,4	381	340	7600	8000	13,5	12,4	4,72	4,92	862	433	460	125	380	C
MVSI 10/11200-S02	135°C	11160	11100	109	109	500	445	7600	8000	13,5	12,4	4,72	4,92	912	433	460	125	380	C
MVSI 10/12000-S02	135°C	12294	12141	121	119	445	395	9000	9500	16,3	15	5,21	5,73	990	454	530	140	440	C
MVSI 10/13000-S02	135°C	12867	13130	126	129	643	605	9600	10000	17	16	4,98	5	1002	433	460	125	380	C

Exemple
de commande

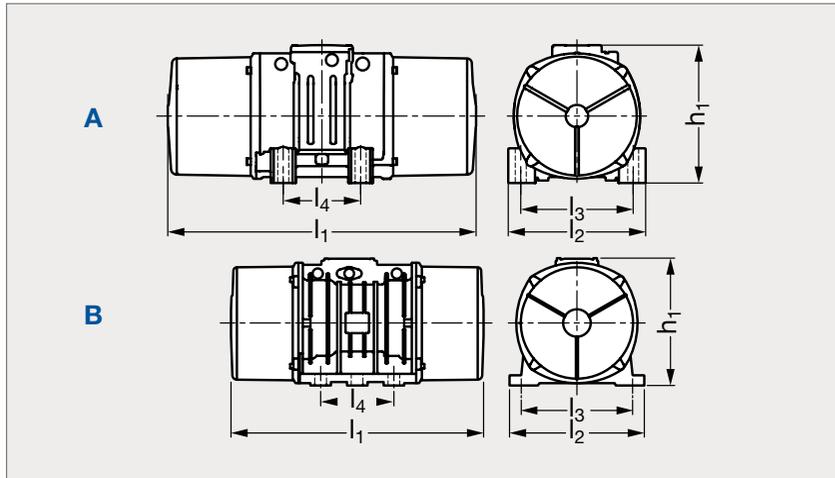
Référence

MVSI 10/40-S02

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Motovibrateur électrique 8 pôles - 750-900tr/min



PRÉSENTATION

- Alimentation triphasée (sur demande monophasée).
- 8 pôles.
- ATEX 21-22 de IP 66 selon IEC/EN 60529.
- Carcasse en alliage d'aluminium ou en fonte.
- Flasque porte roulement en fonte.
- Roulements à jeu C4 dimensionnés pour supporter de fortes charges.
- Arbre moteur en alliage d'acier traité.
- Masses réglables. Système de réglage breveté.
- Peinture epoxy polymérisée au four à 200 °C.

PERFORMANCES

- Force centrifuge jusqu'à 63,9 kN (6 517 kg).
- Puissance : de 230 W à 5 800 W.
- Fonctionnement en service continu au maximum de la force centrifuge et de la puissance électrique déclarées.

OPTIONS

- Couvercles de masses en inox.
- Couvercles des masses démontables en 2 parties.
- Revêtement en résine de polyuréthane STEEL IT insertion de pigments inox AISI 316L.
- Traitement microbillé de la carcasse et du capot de la boîte à bornes : aspect poli et effet hydrophobe.
- Plusieurs entraxes de fixation sont disponibles pour un même type de vibreur.

Motovibrateur électrique 8 pôles - 750-900tr/min



	Caractéristiques mécaniques								Caractéristiques électriques						Dimensions				
	II2D Classe temp.	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Force centrifuge	Poids	Poids	Puissance absorbée maxi	Puissance absorbée maxi	Courant maxi 400V	Courant maxi 460V	Ia/In	Ia/In	l ₁	h ₁	l ₂	l ₄	l ₃	Fig.
	Atex	50Hz kg	60Hz kg	50Hz kN	60Hz kN	50Hz kg	60Hz kg	50Hz W	60Hz W	50Hz A	60Hz A	50Hz	60Hz	mm	mm	mm	mm	mm	
MVSI 75/ 150-S02	130°C	104	149	1,02	1,46	18,1	18,1	230	250	0,85	0,76	2,13	2,11	344	203	167	105	140	A
MVSI 75/ 250-S02	130°C	181	260	1,76	2,55	26,2	26,2	350	380	1,1	1,05	2,03	2,29	394	211	205	120	170	A
MVSI 75/ 400-S02	120°C	288	415	2,83	4,07	32,6	32,6	280	300	0,6	0,68	1,73	2,94	435	224	205	120	170	A
MVSI 75/ 530-S02	120°C	365	528	3,6	5,2	36	36	280	300	0,6	0,68	1,73	2,94	480	224	205	120	170	A
MVSI 75/ 660-S08	120°C	456	656	4,47	6,44	44	44	400	450	1,2	1,2	2,38	2,58	500	244	230	140	190	A
MVSI 75/ 910-S08	120°C	637	917	6,25	9	55,8	55,8	400	500	1,4	1,3	2,38	2,85	574	244	230	140	190	A
MVSI 75/1310-S08	150°C	922	1327	9,04	13	80	80	950	1100	2,2	2,2	2,63	3,41	617	272	275	155	225	A
MVSI 75/1750-S08	135°C	1214	1747	11,9	17,1	92	92	1100	1300	2,6	2,26	2,78	3,04	663	272	275	155	225	A
MVSI 75/2110-S08	135°C	1463	2107	14,4	20,7	130	130	1500	1790	4,1	4,2	3,55	2,95	666	321	310	155	255	B
MVSI 75/3110-S02	135°C	2152	3099	21,1	30,4	188	188	2000	2300	5,4	5,2	3,98	4,62	734	346	345	180	280	B
MVSI 75/3800-S02	135°C	2645	3808	25,9	37,4	204	204	2500	3000	6	6	4	4,2	796	346	345	180	280	B
MVSI 75/4200-S02	135°C	2930	4218	28,7	41,4	238	238	2800	3350	6,5	6,5	3,84	4	744	370	390	200	320	B
MVSI 75/5300-S02	135°C	3672	5287	36	51,9	268	268	4000	4300	8,2	7,85	3,87	5,35	840	370	390	200	320	B
MVSI 75/6500-S02	135°C	4526	6517	44,4	63,9	315	315	4900	5800	9,9	9,5	3,04	3,26	870	395	392	200	320	B

Exemple
de commande

Référence

MVSI 75/150-S02

www.michaud-chailly.fr

MICHAUD CHAILLY

Conditions générales de préconisation

1. Préambule

Les préconisations de produits que nous pouvons faire à la demande spécifique du client, pour une application donnée, et les commandes qui en découlent sont soumises sans exception, par ordre de priorité, aux conditions générales de préconisation ci-après et à nos conditions générales de vente. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat.

2. Demande du client

Le client rédige sa demande sous forme d'un cahier des charges dont il lui appartient de vérifier l'exhaustivité et la justesse. Il précise notamment l'environnement dans lequel va être monté le produit commandé ainsi que l'utilisation à laquelle il est destiné.

Pour faciliter la transmission des informations, nous pouvons soumettre au client un relevé type d'informations techniques qu'il complètera et au vu duquel nous pourrions établir une préconisation de produits qu'il lui appartiendra de valider.

Dans la même mesure, ce cahier des charges peut être complété, ou modifié, par des données issues de calculs intermédiaires, ou par des compléments d'information, que nous pouvons échanger avec le client et dont il lui appartient au final de vérifier et d'assurer la cohérence avec les données du cahier des charges.

A la demande du client, nous pouvons établir des préconisations de produits sur la base d'informations orales ou non définies de façon exhaustive dans un cahier des charges. A défaut de validation précise et écrite de sa demande par le client, l'adéquation entre la préconisation de produit que nous établissons et l'utilisation de ce produit est de la seule responsabilité du client.

3. Préconisation de produits

C'est sur la base des contraintes et des données définies dans le cahier des charges, dans le relevé d'informations techniques et/ou dans les documents complémentaires éventuellement transmis, qu'est établie notre préconisation de produit. Le client reconnaît le caractère déterminant des informations qu'il nous transmet.

CLAUSES DE MISE EN GARDE

Ce catalogue et toutes les photographies, textes, dessins ou schémas figurant dans ce catalogue constituent des œuvres originales protégées au titre du droit d'auteur, et sont la propriété pleine et entière de la société MICHAUD CHAILLY, qui bénéficie des droits exclusifs qui s'y rapportent conformément aux dispositions du livre 1^{er} du Code de la propriété intellectuelle. **Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle, de ce catalogue, de ses pages, ou de ces photographies, textes, dessins ou schémas est INTERDITE, sauf autorisation préalable écrite et expresse de MICHAUD CHAILLY.**

Toutes les marques et autres signes distinctifs figurant dans ce catalogue sont la propriété pleine et entière de la société MICHAUD CHAILLY, qui bénéficie des droits exclusifs qui s'y rapportent conformément aux dispositions du livre VII du Code de la propriété intellectuelle. **Toute reproduction, usage, apposition, imitation, modification ou altération de ces marques ou autres signes distinctifs pour des produits ou services identiques ou similaires est INTERDITE, sauf autorisation préalable écrite et expresse de MICHAUD CHAILLY.**

La société MICHAUD CHAILLY se réserve le droit de poursuivre devant les juridictions françaises, et en application du droit français, tout acte de contrefaçon de ses droits de propriété intellectuelle ou tout acte de concurrence déloyale ou parasitaire qui s'appuierait sur le présent catalogue ou son contenu.

Tous les produits figurant dans ce catalogue peuvent être modifiés, substitués ou abandonnés sans préavis et sans engagement de la responsabilité de MICHAUD CHAILLY.

Toutes les informations afférentes aux caractéristiques générales, résistances, utilisations ou réalisations des produits, toutes les informations normatives, qualitatives, dimensionnelles, tarifaires, de poids ou de toute autre nature,

Il est rappelé par ailleurs que le client ou toute autre personne physique ou morale utilisant nos documents, est notamment responsable :

- du choix du produit,
- de la transmission à nos services de sa définition précise,
- de la recherche, de la prise en compte et du respect de l'ensemble des caractéristiques techniques du produit dans le cadre de l'utilisation qui en est faite par le client en fonction de ses besoins,
- de l'adéquation du produit avec les conditions d'utilisation et l'environnement de montage,
- de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents qu'il consulte, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit.

En conséquence notre responsabilité ne pourra en aucun cas être mise en cause au titre de l'un de ces motifs que ce soit dans le cadre de l'utilisation de nos documents d'information ou d'une consultation, d'une offre ou d'une commande.

4. Garantie

Nous nous efforçons de délivrer la préconisation la plus adaptée mais ne sommes en aucun cas tenus à une obligation de résultat. Dans l'hypothèse où la préconisation de produit se révélerait de notre seul fait, après examen contradictoire, inadaptée, nous nous engageons à proposer, dans la mesure où cela est possible techniquement et où nos approvisionnements le permettent, le remplacement des produits livrés par d'autres produits techniquement plus adaptés et ce dans les plus courts délais. Cet engagement constitue une limitation contractuelle de responsabilité : il n'y aura pas lieu à autre indemnité ou dédommagement pour frais de main d'œuvre, retard, préjudice causé ou tout autre motif qui pourrait être invoqué. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions, le client nous avisera sans retard et par écrit et fournira tous les justificatifs nécessaires.

5. Limites d'engagement

Il ne nous appartient pas de vérifier la cohérence des assemblages, le respect des contraintes, le bon montage et la bonne utilisation des produits.

toutes les reproductions de couleur, tout renseignement en général figurant dans le catalogue sont donnés à titre indicatif, non exhaustif et sans garantie de MICHAUD CHAILLY. De surcroît ces informations sont données sous réserves d'éventuelles erreurs typographiques, d'impression ou de toute autre nature. L'exportation des informations figurant dans ce catalogue vers les propres documents de nos clients ou de toute autre personne physique ou morale est de la responsabilité de ces derniers. Les informations figurant dans ce catalogue ne peuvent donc en aucun cas être considérées comme des éléments contractuels liant les parties ou pouvant engager la responsabilité de MICHAUD CHAILLY.

Le client ou toute autre personne physique ou morale utilisant nos documents, est notamment responsable :

- du choix du produit,
- de la transmission à nos services de sa définition précise,
- de la recherche, de la prise en compte et du respect de l'ensemble des caractéristiques techniques du produit dans le cadre de l'utilisation qui en est faite par le client en fonction de ses besoins,
- de l'adéquation du produit avec les conditions d'utilisation et l'environnement de montage,
- de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents qu'il consulte, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit.

En conséquence la responsabilité de MICHAUD CHAILLY ne pourra en aucun cas être mise en cause au titre de l'un de ces motifs, entre autres, que ce soit dans le cadre de l'utilisation de ce catalogue ou d'une consultation, d'une offre ou d'une commande.

Il ne pourra nous être tenu rigueur (aucune pénalité, aucune action de droit, etc.) de ne pouvoir remplir correctement notre mission de préconisation de produits si les informations qui nous sont communiquées sont insuffisantes, incomplètes, fausses ou incohérentes, notamment :

- s'il s'avère a posteriori que l'ambiance de montage, ou de fonctionnement est polluante, oxydante, irradiante ou ionisante,
- si sont révélées a posteriori des contraintes d'accélération, de vitesse, de température, d'effort dont nous n'aurions pas été informés.

Nous sommes déchargés de toute responsabilité et tout remplacement est exclu :

- si le client ou son client dévie ou ne respecte pas les informations sur la base desquelles sont établies nos préconisations ;
- pour des incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour ceux qui résulteraient de l'usure normale des produits, de détérioration, de défaut de lubrification, de l'utilisation de lubrifiants non adaptés, ou d'accidents provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ;
- en cas d'utilisation défectueuse ou inadéquate des produits et notamment s'il est révélé :

a. une vitesse, une accélération de fonctionnement ou une température de fonctionnement ne respectant pas les valeurs que nous aurions préconisées à la demande du client,

b. des efforts non quantifiés dans le cahier des charges, tels que ceux engendrés par les déformations des pièces autres que le produit livré :

- les défauts de forme et de dimension des surfaces d'appui du produit,
- les dilatations différentielles des pièces autres que le produit,
- des masses en accélération, des chocs, des vibrations, etc. non quantifiées.

Le client ne doit en aucun cas procéder à une modification des produits livrés sauf à renoncer à la possibilité de remplacement.

Edition CGP-10.2 janvier 2017

(annule et remplace la précédente édition des conditions générales de préconisation).

Si un client ou toute autre personne physique ou morale souhaite conférer un caractère contractuel à des informations spécifiques, il doit en faire la demande écrite auprès de MICHAUD CHAILLY. Dans cette hypothèse seule l'acceptation écrite de MICHAUD CHAILLY vaut ce que de droit.

Toute transformation ou modification du produit livré de quelque nature qu'elle soit (traitement, revêtement, usinage, ...) effectuée par le client, par ses propres clients, par ses sous traitants, ou par toute autre personne, nous dégage de toute responsabilité concernant ce produit et concernant l'utilisation qui en est faite. S'il est démontré, après examen contradictoire, par le client, par ses propres clients, par ses sous traitants, ou par toute autre personne, que les anomalies ou les vices rendant le produit livré impropre à l'emploi ne sont pas consécutifs aux opérations de transformation ou de modification qu'il a subies, la garantie de remplacement de notre société telle qu'elle est définie dans nos conditions générales de vente, jouera, étant rappelé qu'il s'agit alors d'une limitation contractuelle de responsabilité.

Les conditions générales de vente de MICHAUD CHAILLY figurent en page 215.

Edition CMG-10.2 janvier 2017 (annule et remplace la précédente édition des clauses de mise en garde).

Etablissements Michaud Chailly, S.A.S. au capital de 2 096 272 € - 319 416 939 RCS LYON - APE 4669B - TVA FR51 319 416 939 - 7 rue du Souvenir - BP 9160 - 69263 LYON Cedex 09 - France / www.michaud-chailly.fr

Conditions générales de vente

1) APPLICATION: Sauf stipulation contraire spécifiée par nos soins et par écrit, les commandes qui nous sont passées sont soumises sans exception aux conditions générales de vente ci-après qui prévalent sur toutes autres conditions ou document, notamment les conditions générales d'achat de l'acheteur. En conséquence, les présentes conditions générales constituent, conformément à l'article L.44-1-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Pour la passation des commandes, un bon de commande est communiqué à l'acheteur et comporte au recto l'intégralité des présentes conditions générales. Ainsi, l'envoi du bon de commande par l'acheteur implique l'adhésion pleine et entière de ce dernier aux présentes conditions générales. La commande est ferme et définitive une fois acceptée par nos soins, par écrit ou par courriel. Conformément à la réglementation en vigueur, nous nous réservons le droit de déroger à certaines clauses des présentes conditions générales de vente, en fonction des négociations menées le cas échéant avec l'acheteur, par établissement des conditions de vente particulières.

2) PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PERSONNES PHYSIQUES: Nous mettons en œuvre des traitements d'informations personnelles. Il s'agit des données que l'acheteur, personne physique ou le représentant légal de l'acheteur fournit directement lors de la commande et/ou de la création d'un compte client (vité, prénom et nom de famille, adresse postale, adresse de courrier électronique, numéro de téléphone, n° SIRET, n° SIRET, etc.). A tout moment, l'acheteur personne physique ou le représentant légal de l'acheteur dispose de la faculté de modifier ces informations en nous adressant une lettre recommandée avec accusé de réception. Le recueil, l'enregistrement, l'utilisation et la conservation des données ont pour finalité : la création et la gestion du compte client de l'acheteur, l'exécution et le suivi de la commande, la gestion des opérations de paiement et de livraison, la gestion de la relation avec l'acheteur, la gestion des communications et le suivi des échanges, la prospection commerciale, la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données personnelles des personnes concernées. Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour la gestion et le suivi de la commande de l'acheteur et la gestion et le suivi d'éventuels litiges qui pourraient survenir après la commande. Les données relatives à l'adresse de livraison et à la prospection commerciale sont conservées dans les fichiers nominatifs, commerciaux et comptables. Pour atténuer les finalités décrites ci-dessus et dans les limites nécessaires à la poursuite de ces finalités, les données de l'acheteur personne physique ou de son représentant légal pourront être transmises aux employés et préposés de notre société habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront également être transmises à des tiers liés à notre société pour le contrat pour l'exécution des travaux traités nécessaires à la gestion et le suivi de la commande, à la gestion du compte client de l'acheteur, à la gestion et au suivi des opérations de paiement et de livraison, sans qu'une autorisation de l'acheteur personne physique ou de son représentant légal soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. Par ailleurs, d'autres destinataires peuvent avoir accès à tout ou partie des données personnelles selon leur degré d'habilitation et la finalité recherchée, à savoir notamment les services de police et les autorités judiciaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, l'acheteur personne physique ou son représentant légal bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données (sauf si elles sont nécessaires à l'exécution du contrat, ou qu'elles sont nécessaires pour respecter les obligations légales de notre société ou constater ou exercer les droits de notre société) ou encore de limitation du traitement, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après décès. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant et bénéficier d'un droit d'opposition à la prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés auprès de notre société de la manière suivante : par courriel posté à l'adresse de notre siège social figurant à la fin de nos conditions générales de vente. La demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Il est également possible pour l'acheteur personne physique ou son représentant légal de formuler une réclamation auprès de la CNIL.

3) PRIX: Nos prix sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de notre offre et sont communiqués au moment de la commande définitive. Nos prix sont exprimés en euros hors taxes et hors tous frais accessoires (port, frais de livraison, frais fixes de facturation, contrôles spéciaux, etc.).

4) CLAUSE D'IMPRESSION: Les parties s'engagent à tenter, en cas d'impression telle que définie par l'article L307-5 du Code civil, une renégociation du contrat de bonne foi. Les parties s'interdisent tout refus de renégociation. Sous notamment visés les événements suivants : variation du cours des matières premières, modification des droits de douanes, modification du cours des changes, évolution des législations. Par dérogation aux dispositions de l'article L307-5 du Code civil, en cas d'échec de la renégociation, les parties s'accorderont pour résoudre amiablement le contrat. A défaut d'accord, et une fois après un courrier recommandé adressé par la partie la plus diligente à l'autre partie en faisant état, et la partie lésée par le changement de circonstances pourra mettre fin au contrat.

5) POIDS ET QUANTITÉS: Les poids et les quantités indiqués sur nos tarifs ou catalogues sont donnés à titre indicatif et ne peuvent être invoqués pour refuser ou contester la livraison des produits. Les poids et les quantités livrés peuvent varier par rapport aux poids et quantités commandés en fonction des tolérances admises dans la profession.

6) DELAIS DE LIVRAISON: Les délais d'exécution des commandes sont donnés à titre de simple indication et sans garantie. En cas de dépassement, nous n'acceptons en aucun cas l'annulation de tout ou partie d'une commande en cours d'exécution ou de consentir un rabais ou de modifier les conditions de livraison. Le dépassement en aucun cas justifier la résolution de tout ou partie de la vente et donner lieu à retenues, pénalités, compensation ou dommages et intérêts. Si nous étions amenés, à titre exceptionnel, à accepter un délai de livraison impératif, le retard dans la livraison ne pourrait donner lieu à pénalité que si le principe en a été expressément accepté au préalable.

7) APPROVISIONNEMENT: Une fois la commande ferme et définitive, l'acheteur est engagé pour la totalité des produits qu'il a commandés, y compris si des cadences de livraison ont été convenues. Les produits spécifiques sont définis comme les produits dont la commercialisation est spécifique (produits surpion, produits consommés par l'acheteur avec un régime de réexpédition, produits réservés à l'acheteur). En cas de rupture de rotation du stock de ces produits alors que des programmes d'approvisionnement, de commande ou de livraison auraient été mis en place en accord avec l'acheteur, ce dernier s'engage à accepter la livraison du reliquat de stock de produits concernés qu'il réglera aux conditions habituelles.

8) DOCUMENTS: Toutes les informations afférentes aux caractéristiques générales, résistances, utilisations ou réalisations des produits, toutes les informations normatives, qualitatives, dimensionnelles, tarifaires ou de toute autre nature, tous les dessins, tout renseignement en général figurant dans nos catalogues, CD ROM, sites Internet, bons de livraison, confirmation de commandes ou tout autre support sont données à titre indicatif, non exhaustif et sans garantie de notre part. En cas de doute ou de question, il est recommandé de nous adresser nos données sous réserve d'éventuelles erreurs typographiques, d'impression ou de toute autre nature. L'intégration des informations figurant dans nos documents, dans les propres documents de nos clients ou de toute autre personne physique ou morale, est de la responsabilité de ces derniers. Si un acheteur ou toute autre personne physique ou morale souhaite conférer un caractère contractuel à des informations spécifiques il doit nous en faire la demande écrite et seule vaut alors notre acceptation écrite et préalable à toute utilisation. Toutes les informations figurant dans nos documents et tous les produits que nous fournissons sont susceptibles de modification, de substitution ou d'abandon sans préavis et sans engagement de notre responsabilité.

9) UTILISATION DES PRODUITS: Nous ne sommes pas tenus d'une obligation de conseil à l'égard de l'acheteur quant à l'adaptation du produit à ses besoins. L'acheteur ou toute autre personne physique ou morale nous consultant et/ou nous commandant des produits, est notamment responsable du choix du produit, de la transmission à nos services de sa définition précise, de la recherche, de la prise en compte et du respect de l'ensemble des caractéristiques techniques du produit dans le cadre de l'utilisation qui en est faite par l'acheteur en fonction de ses besoins, de l'adéquation du produit avec les conditions d'utilisation et l'environnement de montage et de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents qu'il consulte, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il en déduit. En conséquence notre responsabilité ne pourra en aucun cas être mise en cause au titre de l'un de ces motifs, entre autres, que ce soit dans le cadre de l'utilisation de nos documents d'information ou d'une consultation, d'une offre ou d'une commande.

10) LIVRAISON - TRANSFERT DES RISQUES: Sauf stipulation contraire, la livraison des produits est réalisée par notre remise directe soit à l'acheteur, soit au transporteur ou au prestataire désigné par lui ou à défaut choisi par nous et ce au départ de nos magasins ou de ceux de nos prestataires, sous-traitants ou fournisseurs. En cas d'impossibilité de livrer ou en l'absence d'instructions sur la destination, la livraison est considérée comme effectuée au lieu de destination par défaut, soit au siège de l'acheteur, soit au lieu de destination choisi par nous, sous réserve que le produit ait été livré et accepté par le client. Les produits sont livrés sans emballage, sans frais, risques et périls de l'acheteur. Le transfert des risques à l'acheteur est réalisé au moment de la livraison telle que définie ci-dessus, nonobstant le droit de réserve de propriété. Quel que soit le mode de transport employé, terrestre, maritime, fluvial, aérien ou de toute autre nature, alors que mes les prix auraient été établis et les produits expédiés franco destination, ces derniers supportent aux risques et périls du destinataire auquel appartient, en cas de manquants, de retards ou d'avaries survenant au cours du transport, de stipuler des réserves motivées sur le transport et de faire constater les avaries constatées et de transporter conformément aux articles L.133-3 et L.133-4 du Code de commerce. Les produits ne sont assurés que sur instructions expresses de l'acheteur et de ses frais.

11) RETOURS: Tout retour de marchandises ne sera accepté qu'après réclamation préalable de l'acheteur et accord écrit de notre part. L'acheteur est informé du fait que nous n'accepterons les retours de produits qu'à titre exceptionnel. Nous nous réservons le droit d'opposer notre refus, sans avoir à motiver notre décision. En cas d'acceptation de notre part, les marchandises devront être retournées dans leur emballage d'origine ou dans un emballage équivalent, en parfait état et dans l'emballage d'origine. L'emballage devra être contrôlé et étiqueté d'origine des produits. Devez : ces retours donneront lieu à une décade de 20% minimum pour remise en stock lorsque les marchandises peuvent être revendues en l'état. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de procéder à un examen des marchandises afin d'établir le montant de la décade supplémentaire pour reconditionnement et remise en état du produit.

12) FRAGILISATION PAR L'HYDROGENE - OXYDATION - RESERVES: Les traitements électrolytiques pour tous les matériaux de durée supérieure à 320 hv peuvent entraîner une fragilisation du produit due à la présence d'hydrogène. Attention : quelles que soient les précautions prises, la présence d'hydrogène, qui ne peut être totalement éliminée, entraîne à long terme un risque de rupture de l'acier. En conséquence, une élimination complète de ce risque ne peut être garantie. Il appartient à l'acheteur de déterminer si l'utilisation du produit nécessite une élimination totale du risque. Dans l'hypothèse où cette élimination est requise, l'acheteur doit utiliser ou recommander à l'utilisateur final un mode de revêtement et de préparation adapté. Pour tous les produits qui pourraient être soumis par leur environnement à des phénomènes d'oxydation accélérée, l'acheteur est responsable de la détermination et du choix du produit et des conséquences de ce choix. En toute hypothèse, nous ne pourrions être tenus responsables en cas d'oxydation des produits sauf s'il est démontré le vice caché du produit.

13) GARANTIE - CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITE: Dans tous les cas où, après examen contradictoire, il serait reconnu que les produits livrés ne sont pas conformes à la commande ou comportent un vice de matière ou de fabrication les rendant impropres à l'emploi, notre garantie se limite à la simple fourniture de produits de remplacement ceci dans la limite de nos approvisionnements et sans aucune indemnité ou dédommagement d'aucune sorte pour frais de main d'œuvre, retard, préjudice cause, notamment préjudice immédiat, ou tout autre motif de nature quelconque. Tout remplacement est exclu en cas d'usage non engagé. Sous peine de déchéance du droit à la garantie tel que précédemment défini, les réclamations relatives à nos produits devront être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à notre siège social. Aucune réclamation ne sera admise après l'emploi des produits livrés ou passé le délai de 8 jours calendaires après leur réception, pour les non-conformités ou vices apparents. A ce titre il appartient au réceptionnaire à vérifier immédiatement, à réception des produits, qu'ils ne présentent aucun de ces défauts. Dans les autres cas de défauts, il appartient au réceptionnaire de nous adresser, dans un délai de 8 jours calendaires à compter de la date de la défectuosité, toute transformation ou modification de quelque nature qu'elle soit (traitement, revêtement, usinage...), sans que cette liste présente un caractère exhaustif du produit livré, effectuée par l'acheteur, par ses propres clients, par ses sous-traitants, ou par toute autre personne, nous dégage de toute responsabilité concernant ce produit et l'utilisation qui en est faite. S'il est démontré, après examen contradictoire, par

l'acheteur, par ses propres clients, par ses sous-traitants, ou par toute autre personne, que les vices ou non-conformités rendant le produit livré impropre à l'emploi ne sont pas consécutifs aux opérations de transformation ou de modification qu'il a subies, notre garantie de remplacement jouera dans les termes et conditions ci-dessus rappelées. Nos produits n'ont pas vococation à être utilisés pour des applications aéronautiques, aérospatiales ou nucléaires. Seule une demande écrite spécifique de l'acheteur ayant fait l'objet d'un engagement écrit de notre part sera susceptible d'engager notre responsabilité.

14) PAIEMENT: Sauf stipulation contraire, nos factures sont payable comptant au siège social le jour de la date d'expédition de la marchandise. Tout changement dans la situation financière ou économique de l'acheteur peut entraîner à tout moment une réduction du plafond d'encours et une adaptation des conditions de paiement. Aucun escompte n'est pratiqué pour paiement anticipé. En cas d'octroi d'un délai de paiement, le paiement sera fait par lettre de change relevé non soumise à acceptation. En cas de paiement par billet à ordre, s'il ne nous est pas parvenu dans les 30 jours qui suivent l'envoi de la facture, nous pouvons émettre une lettre de change relevé non soumise à acceptation que l'acheteur est tenu d'accepter selon les conditions prévues à l'article L.511-15 du Code de commerce.

15) DEFAUT DE PAIEMENT: Tout retard de paiement nous autorise à suspendre les expéditions et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par l'acheteur à quelque titre que ce soit, de plein droit et sans accomplissement d'aucune formalité judiciaire. Sous réserve de toute action de droit concernant les sommes dues, tout retard de paiement ou tout report d'échéance est possible de plein droit sans qu'un rapport soit nécessaire d'intérêts de retard calculés à compter de l'échéance initiale au taux de 16%, taux qui n'aura jamais été inférieur à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal. L'acheteur ne peut jamais, sous quelque prétexte que ce soit, retenir tout ou partie des sommes dues, ni opérer une compensation et s'interdit donc toute pratique licite de débit ou d'avoir d'office. En conséquence, toute déduction du règlement des factures que nous n'avons pas expressément acceptée, constituera un incident de paiement justifiant la suspension des livraisons et la déchéance du terme de toutes les créances. Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'acheteur sera de plein droit débiteur à notre égard, outre des pénalités de retard déjà prévues ci-dessus, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € Des frais complémentaires pourront être réclamés sur justification.

16) RESILIATION - MANQUEMENT AUX CONDITIONS GENERALES: En cas de manquement par l'acheteur aux obligations des présentes conditions générales ou du contrat et notamment en cas de retard de paiement, nous pourrions notamment soit suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie de droit soit résilier de plein droit la commande en cause et tout ou partie des commandes en cours, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison, et que leur paiement soit échu ou non, sans accomplissement d'aucune formalité judiciaire, à savoir préjudice des dommages et intérêts auxquels nous pourrions prétendre. La décision de résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout acompte versé par l'acheteur nous restera acquis, sans préjudice de toutes autres actions que nous serions en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acheteur. L'acheteur devra restituer par retour les produits objets des contrats réalisés. A défaut, il pourra y être contraint en référé.

17) CLAUSE D'EXONERATION - FORCE MAJEURE: En cas de survenance d'un événement hors de notre contrôle empêchant ou retardant l'exécution de la livraison et notamment en cas de force majeure, de manque de matières premières, de difficultés imprévues dans la production, de limitation ou d'arrêt de la production, de difficultés avec les sous-traitants ou fournisseurs, de grèves, de perturbations économiques ou politiques par un événement tel que la guerre, la guerre civile, l'embargo ou encore de difficultés de transport, notre responsabilité ne pourra être engagée. Les délais de livraison seront allongés et le paiement sera suspendu. L'empêchement est définitif ou perdure au-delà d'un mois, nous serons en droit de résilier de plein droit le contrat, sans accomplissement d'aucune formalité judiciaire, par simple lettre recommandée avec accusé de réception.

18) CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Le transfert de propriété des produits livrés à l'acheteur n'interviendra qu'après le paiement intégral du prix, en principal, intérêts et accessoires et tant que toute autre créance que nous détenons sur l'acheteur à quelque titre que ce soit n'aura pas été réglée. L'inexécution par l'acheteur de ses obligations de paiement ou plus généralement tout événement de nature à créer un doute sérieux sur la bonne solvabilité de l'acheteur, nous permettra d'exiger de plein droit la restitution des produits détenus par l'acheteur. Nous avons le droit de reprendre les produits à tout moment chez l'acheteur, et à cet effet, nous sommes d'ores et déjà autorisés, ainsi que nos employés et agents, à pénétrer dans les locaux de l'acheteur. Ne constitue pas un paiement, au sens de la présente clause, la remise de traite ou autre titre créant une obligation de payer. Nos produits pourront être revendus, transformés ou montés avant le règlement définitif dans le cadre normal de l'activité de notre clientèle, à condition que les créances nées de la vente ou de la transformation par l'acheteur nous soient directement cédées et ceci tant que nos facteurs demeurent payées à l'échéance. Le droit de revente, de transformation ou de montage prendra automatiquement fin dans le cas où l'acheteur serait en défaut de paiement ou ferait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. Cette dernière disposition est définie comme une obligation de ne pas faire. L'acheteur s'engage en outre à nous communiquer sans retard les identités complètes des sous-acquéreurs et tous renseignements utiles afin que nous puissions être en mesure de faire valoir nos droits.

19) CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE: EN CAS DE CONTESTATION QUANT À L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (ET CE QUI QU'IL S'AGISSE DE LA VENTE OU DU DROIT DE PAIEMENT), LE TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LYON SERA CONVENU QUE LES TRIBUNAUX DE LYON SERONT, DANS TOUTS LES CAS, SEULS COMPÉTENTS POUR EN CONNAÎTRE, A L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE, ET MEME S'IL Y A PLURALITÉ DE DÉFENDEURS AU APPEL EN GARANTIE. LE DROIT APPLICABLE AUX PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ET À TOUTES NOS OPÉRATIONS DE VENTE EST LE DROIT FRANÇAIS.

Edition CGV-103 septembre 2018 (annule et remplace la précédente édition des conditions générales de vente).
Etablissements Michael Chailly, S.A.S. au capital de 1.096.272 € - 319 416 939 RCS LYON - APE 4649B - TVA FR51 319 416 939 -

7 rue du Souvenir - BP 9160 - 69263 LYON Cedex 09 - France / www.michael-chailly.fr

Une couverture nationale



M Agences A Ateliers P Pôle logistique

MICHAUD CHAILLY®

S.A.S. AU CAPITAL DE 2 096 272 € - 319 416 939 R.C.S. LYON

Siège social

7, rue du Souvenir - BP 9160 - 69263 Lyon Cedex 09 - FRANCE

0 825 002 555 Service 0,15 €/min + prix appel

Plateforme logistique

1, chemin de la Pierre Blanche - 69800 Saint-Priest Mi-plaine - Tél. 33 (0)4 72 90 33 00

michaud-chailly.fr

Vos agences de proximité

• ANNECY

Tél. 33 (0)4 50 22 77 00
annecy@michaud-chailly.fr

• BORDEAUX

Tél. 33 (0)5 57 53 08 08
bordeaux@michaud-chailly.fr

• CLERMONT-FERRAND

Tél. 33 (0)4 73 99 26 00
clermont-ferrand@michaud-chailly.fr

• COMPIEGNE

Tél. 33 (0)3 44 30 20 00
compiagne@michaud-chailly.fr

• DIJON-LONGVIC

Tél. 33 (0)3 80 66 87 93
dijon@michaud-chailly.fr

• GRENOBLE

Tél. 33 (0)4 38 02 02 05
grenoble@michaud-chailly.fr

• LE HAVRE

Tél. 33 (0)2 35 11 22 22
lehavre@michaud-chailly.fr

• LE MANS

Tél. 33 (0)2 43 14 68 17
lemans@michaud-chailly.fr

• LILLE

Tél. 33 (0)3 20 86 21 02
lille@michaud-chailly.fr

• LYON • CHASSIEU

Tél. 33 (0)4 72 80 70 00
michaudlyon@michaud-chailly.fr

• MARSEILLE • VITROLLES

Tél. 33 (0)4 42 46 33 33
marseille@michaud-chailly.fr

• METZ-LUXEMBOURG-BELGIQUE

Tél. 33 (0)3 87 34 09 09
metz@michaud-chailly.fr

• MONTBELIARD

Tél. 33 (0)3 81 32 15 83
montbeliard@michaud-chailly.fr

• NANCY

Tél. 33 (0)3 83 95 50 50
nancy@michaud-chailly.fr

• NANTES

Tél. 33 (0)2 40 92 98 20
nantes@michaud-chailly.fr

• ORLEANS

Tél. 33 (0)2 38 14 38 90
orleans@michaud-chailly.fr

• PARIS

Tél. 33 (0)1 61 37 02 60
paris@michaud-chailly.fr

• PAU

Tél. 33 (0)5 59 90 37 10
pau@michaud-chailly.fr

• QUIMPER

Tél. 33 (0)2 29 40 32 20
quimper@michaud-chailly.fr

• REIMS-CORMONTREUIL

Tél. 33 (0)3 26 82 80 20
reims@michaud-chailly.fr

• ST-ETIENNE

Tél. 33 (0)4 77 75 42 20
saint-etienne@michaud-chailly.fr

• TOULOUSE

Tél. 33 (0)5 61 15 88 43
toulouse@michaud-chailly.fr

• VALENCE

Tél. 33 (0)4 75 40 88 40
valence@michaud-chailly.fr

• VILLENEUVE-LOUBET

(Agence Emile Maurin)
Tél. 33 (0)4 92 13 80 00
villeneuveoubet@emile-maurin.fr